



Le Tchaffatsatagne

Bulletin d'information de la Municipalité

Été 2019 - Parait 4 fois l'an

Bulletin communal



Le message du Syndic

Pour une majorité d'entre nous, le ruisseau de Broye est un petit ruisseau qui traverse le haut de notre village. Plus exactement, il prend sa source sur la commune de Romanel-sur-Lausanne, pénètre au nord de Jouxens-Mézery pour en ressortir peu après à l'est et entrer sur le territoire de Prilly. De là, le ruisseau de Broye, longe à l'air libre la route du même nom sur son côté est, puis disparaît sous terre. Il traverse alors Renens jusqu'à atteindre la limite communale avec Chavannes-près-Renens et confluer dans la Mèbre.

Ce que nous oublions parfois, c'est que ce petit ruisseau enfle au fur et à mesure des déversements d'eau claire de nos propriétés, de nos terrains et de nos routes. Ce que nous ignorons également, c'est que les cours d'eau de l'ouest lausannois, c'est à dire le ruisseau de Broye, Le Galicien, Les Baumettes et La Chamberonne, s'écoulent dans une des zones inondables de Suisse, comme l'a rappelé le journal « 24 heures » dans son édition du 1er juin.

Suite aux intempéries de 2008,

les communes de Jouxens-Mézery, Lausanne, Prilly, Renens et Romanel-sur-Lausanne se sont regroupées pour trouver des solutions aux risques d'inondation de leurs territoires. En 2010, une première étude de faisabilité a été conduite pour la réalisation d'une galerie souterraine du ruisseau de Broye. En 2015, notre Conseil communal allouait à la Municipalité un montant de CHF 145'679.05 pour participer aux études de la galerie de Broye, cofinancées par les communes de Lausanne, Prilly, Renens et Romanel-sur-Lausanne et en partie subventionnées par la Confédération et le Canton.

Le projet consiste en une galerie souterraine circulant entre Prilly et le site de l'Université de Lausanne et se raccordant au cours d'eau de la Chamberonne. La future galerie de Broye se substituera au ruisseau de Broye qui ne remplit plus sa fonction d'exutoire de crues. La réalisation de la galerie permettra ainsi de réduire au maximum le danger d'inondation sur le bassin versant considéré; elle sera complétée par la renaturation de la Chamberonne, qui fait l'objet d'un projet séparé.

La phase d'étude arrivera prochainement à son terme et les différents acteurs concernés ont d'ores et déjà entamé des discussions en vue de l'élaboration d'une convention relative à la réalisation de ce projet.

Notre commune de Jouxens-Mézery est directement concernée par ce projet, dès lors qu'une partie de ses eaux de surface se déverse dans ce « ruisseau », soit: 7,2 m³/s pour une surface de 64,8 ha. Aussi devons-nous participer aux coûts de réalisation de ce projet, selon une clé de répartition basée sur les débits de pointe générés par commune.

Ah, encore un conseil, n'oubliez pas de faire curer vos canalisations privées et cela au moins tous les 10 ans au maximum, cela afin d'éviter de mauvaises surprises dans vos sous-sols !

Je vous souhaite un bon été et de bonnes vacances.

Serge Roy

Horaires d'ouverture – Administration communale

En raison de la réorganisation du personnel du greffe municipal et afin de répondre au mieux à vos besoins, **les bureaux de l'administration communale sont désormais ouverts selon l'horaire suivant:**



**ATTENTION
CHANGEMENT
HORAIRE !**

Lundi: 08h00 – 11h30
Mardi: 08h00 – 11h30
Mercredi: 08h00 – 14h30 Non stop
Judi: 08h00 – 11h30
Vendredi: 08h00 – 11h30

Nous vous remercions de votre compréhension.

La Municipalité

Feu bactérien

Les deux dernières années ont été peu propices au feu bactérien, aucun cas n'ayant été découvert sur le territoire cantonal. Cette situation réjouissante est le fruit des nombreux efforts consentis par les communes, les apiculteurs et les professionnels des milieux arboricoles et horticoles.

Dans ce contexte – lorsque la bactérie n'est pas ou peu présente – la stratégie prophylactique, telle que mise en place dans le canton, a prouvé son efficacité. Pour rappel, et afin de poursuivre dans cette voie, nous vous signalons que la plantation des plantes-hôtes les plus critiques est proscrite. Il s'agit des *Cotoneaster* sp. et des *Stranvaesia* (*Photinia davidiana* et *nussia*) au niveau national (depuis 2002) et des *Pyracantha* (buisson ardent) à l'échelon cantonal (depuis 2011) ainsi que des *Crataegus* (aubépines) à moins de 4 km d'un verger intensif ou conservatoire

d'anciennes variétés ou d'une pépinière de fruits à pépins.

D'autre part, nous vous rappelons que toute plante suspectée d'être atteinte par le feu bactérien doit obligatoirement être annoncée au contrôleur communal ou à la Police phytosanitaire.

Vous trouverez des informations complémentaires concernant les plantes-hôtes et les symptômes du feu bactérien, ainsi que le formulaire d'annonce de cas suspect sur le site internet de l'Etat de Vaud, à l'adresse suivante:

www.vd.ch/themes/economie/agriculture-et-viticulture/inspectorat-phytosanitaire/feu-bacterien/

Décisions du Conseil communal

Séance du 9 avril 2019:

Sous la présidence de M. Michel Pilloud, le Conseil communal s'est réuni le 9 avril 2019 à 20h00, dans la salle communale. Lors de cette séance, les membres du législatif ont décidé:

Préavis municipal n°2/2019 relatif au règlement du personnel communal:

- De laisser à la Municipalité la compétence de rédiger son règlement du personnel communal, selon article 17 alinéa 14 du règlement du Conseil communal, en tenant compte des articles votés et amendés en séance (articles 1, 3, 10 et 11).

Rappel

Horaires d'ouverture Déchetterie communale

Eté

(selon changement d'horaire officiel)

Lundi	07h00–10h00
Mercredi	16h00–18h30
Vendredi	16h00–18h30
Samedi	10h00–12h00 14h00–16h00

Hiver

(selon changement d'horaire officiel)

Lundi	08h00–10h30
Mercredi	15h00–17h00
Vendredi	15h00–17h00
Samedi	09h00–12h00

TEXAID

«Certificat argent» pour la collecte de vêtements usagers

TEXAID, en collaboration avec SWISS CLIMATE, a délivré à la commune de Jouxens-Mézery un «certificat argent» pour la collecte écologique de vêtements usagés en 2018.

Le potentiel de collecte de vêtements usagés sur la commune est estimé à 7 kg par habitant, soit un total de 10'283 kg.

En 2018, le volume effectif de vêtements usagés collectés à Jouxens-Mézery s'est élevé à 9'071 kg, ce qui représente une économie de CO2 de 281 kg (= 88%) par rapport à 2013.



INFORMATION EN SANTE PUBLIQUE

CANICULE

CONSEILS EN CAS DE GRANDES CHALEURS

 Se reposer... rester au frais <ul style="list-style-type: none">- Rester chez soi, réduire l'activité physique- Prêter attention aux enfants et aux seniors	 Boire régulièrement... manger léger <ul style="list-style-type: none">- Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif- Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers- Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique
 Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir <ul style="list-style-type: none">- Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit- Porter des vêtements clairs, amples et légers- Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps	 En présence de signaux d'alerte <ul style="list-style-type: none">- Appeler le médecin traitant- S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde 0948 133 133- En cas d'urgence vitale appeler le 144

 www.vd.ch/canicule

Une canicule est une vague de chaleur caractérisée par des températures anormalement élevées, durant plusieurs jours ou semaines. En Suisse, un avis canicule est émis par MétéoSuisse lorsque l'on prévoit, pendant trois jours consécutifs au moins, des températures diurnes supérieures à 33°-34°C.

Ces périodes de fortes chaleurs peuvent entraîner des conséquences graves sur la santé, en particulier pour les petits enfants, les personnes âgées et les personnes souffrant d'une maladie chronique.

Depuis 2009, le Département de la santé et de l'action sociale a mis en place une série de mesures visant à prévenir et limiter les effets sur la santé de la canicule. Ce plan de prévention repose notamment sur un système de référents bénévoles désignés dans chaque commune pour mener des activités de prévention concrètes au domicile des personnes à risque (visites et/ou appels téléphoniques).

Comme chaque année, la commune de Jouxten-Mézery a ainsi mis à jour son plan canicule, afin d'être prête à intervenir en cas de fortes chaleurs prolongées.

Les personnes qui souhaitent l'intervention d'un de ses référents peuvent appeler l'administration communale, au 021 634 38 46.

Pour plus d'informations, il vous est possible de consulter le site Internet du canton de Vaud: www.vd.ch/canicule.

Informations relatives aux votations et élections

Depuis quelques mois, toutes les informations relatives au déroulement des votations et élections, y compris les heures d'ouverture du bureau électoral communal, sont jointes au matériel de vote transmis aux électeurs pour chaque scrutin.

En conséquence, la Municipalité a décidé de renoncer à adresser un « tous ménages » à la population avant chaque scrutin. A toutes fins utiles, elle tient toutefois à rappeler ci-dessous les principales règles concernant l'organisation et la participation aux scrutins.

Rôle des électeurs:

Toute personne de nationalité suisse, âgée de 18 ans révolus, peut participer aux votations et aux élections sur le plan fédéral, cantonal et communal. Les ressortissants étrangers âgés d'au moins 18 ans au bénéfice d'un permis de séjour en Suisse depuis dix ans et dans le canton de Vaud depuis trois ans, officiellement domiciliés dans la commune au moment du scrutin, peuvent participer aux votations et élections sur le plan communal.

Le rôle des électeurs peut être consulté pendant les heures d'ouverture du greffe municipal.

- le droit de réclamation s'exerce auprès de la municipalité, jusqu'au lundi précédant le scrutin au plus tard;
- le rôle est clos le vendredi précédant le scrutin à 12h00.

Matériel officiel:

Avant chaque scrutin, chaque électeur reçoit à son domicile l'ensemble du matériel nécessaire, en particulier:

- les bulletins de vote ou électoraux pour le scrutin concerné;
- une enveloppe de vote (jaune);
- une carte de vote valable uniquement pour le scrutin concerné;
- une enveloppe de transmission (grise).

L'électeur qui n'a pas reçu tout ou partie du matériel ou qui l'a égaré, peut s'adresser au greffe municipal (021 634 38 46) jusqu'au vendredi précédant le scrutin à 12h00 au plus tard.

Comment et où voter:

- Remplir le(s) bulletin(s) de vote ou électoraux, les glisser dans l'enveloppe de vote jaune et fermer cette dernière pour protéger le secret du vote (les bulletins « volants » ne sont pas pris en compte);
- Compléter la carte de vote en y inscrivant son nom et sa date de naissance complète (jour-moi-année) et la signer;
- Glisser le matériel de vote (enveloppe de vote jaune fermée + carte de vote dûment complétée et signée) dans l'enveloppe de transmission et la déposer:
- **à la Poste**, sans oublier de l'affranchir, et en s'assurant que celle-ci parvienne au greffe municipal jusqu'au vendredi précédant le scrutin;
- **au greffe municipal** durant les heures d'ouverture des bureaux de l'administration communale, **jusqu'au vendredi précédant le scrutin à 12h00;**
- **dans la boîte aux lettres réservée à cette effet** à la Maison de Commune (à côté de la porte d'entrée), **jusqu'au jour du scrutin à 11 heures.**

L'électeur peut aussi se rendre personnellement **au bureau de vote**, à la Maison de Commune, avec son matériel de vote **le jour du scrutin entre 10 heures et 11 heures.**

Dates des prochains scrutins

20 octobre 2019 - 24 novembre 2019 - 9 février 2020 - 17 mai 2020 - 27 septembre 2020 - 29 novembre 2020



Petits jobs pour grands services

Afin de donner la possibilité aux enfants et adolescent-e-s scolarisé-e-s de notre commune de se rendre utiles tout en gagnant de l'argent de poche, l'APEJ-M a recueilli les noms des jeunes intéressés et diffuse cette liste sur demande aux ménages de notre commune à l'adresse apejm@romandie.com.

L'engagement d'un enfant ou adolescent-e devra se faire aux conditions suivantes:

- **en contactant les parents afin d'obtenir leur accord pour l'engagement du jeune concerné,**

et en supposant que ce dernier accepte le service demandé:

- **sous la responsabilité et l'autorité des parents du jeune**
- **pour des tâches légères et d'une durée raisonnable (aucun travail à caractère dangereux).**

Une indemnité devra être versée à l'enfant ou à l'adolescent-e, calculée en fonction de son âge et du type de tâche confiée (de l'ordre de 5.- à 10.- l'heure). Le montant exact est à convenir entre le demandeur

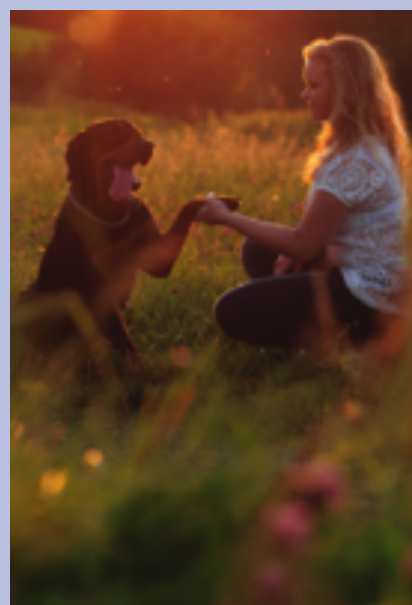
et les parents de l'enfant ou de l'adolescent-e.

L'APEJ-M se décharge de toute responsabilité en rapport avec l'engagement des jeunes qui, comme déjà mentionné, sont sous la responsabilité de leurs parents.

Vous proposez ou recherchez un petit job ? Contactez-nous par email à apejm@romandie.com pour obtenir la liste ou y figurer. Dans ce cas, mentionnez:

- **Nom, prénom et année de naissance de l'enfant ou l'adolescent-e;**
- **Services proposés** (par ex. aide aux devoirs, travaux de jardinage, petits nettoyages, soins aux animaux et plantes, relève de courrier, baby-sitting, compagnie à une personne âgée, etc.) ;
- **Nom, prénom, adresse, no de téléphone du/des parents responsables.**

Pour le comité APE-JM,
Micha Schlup



Police population

Nous reproduisons ci-dessous les délits enregistrés sur le territoire communal de Jouxtiens-Mézery durant les mois de mars à mai 2019:

Date	Délit	Endroit	Type de lieu	Mode opératoire - Divers
Mars	---	----	---	---
Avril	---	---	---	---
Ve 17 mai	Cambriolage	Ch. de Champvent	Villa	Véhicule volé
Sa 18 mai	Cambriolage	Ch. de la Rueyre	Villa	Bris de vitre
Ve 24 mai	Cambriolage	Ch. de Mézery	Appartement	Introd. clandest. Mise en fuite/ alarme

Chasse aux œufs



La traditionnelle chasse aux œufs, organisée par l'APE-JM, s'est déroulée le samedi matin 6 avril sur la place de l'église, sous un soleil printanier et dans une ambiance très conviviale.

Au vu du nouvel emplacement de l'événement, les œufs et friandises furent cachés tantôt dans le parc pour les plus grands, tantôt sur la place et devant l'école pour les plus petits, mais les « chasseurs-cueilleurs » du jour les trouvèrent en un temps record !

Sur le parvis de l'église se tenaient de jolies tables décorées pour l'occasion où thé, café et apéritif ont été servis aux nombreux parents présents, avant de découvrir les magnifiques dessins de nos jeunes artistes...

Cette année, le thème du fameux concours, soit « **Où sont passés les œufs de Pâques ?** », en inspira plus d'un...ce ne sont pas moins de 32 dessins qui furent affichés sur le mur de l'école. Les trois premiers de chaque classe furent récompensés au terme de cette jolie rencontre.

Un grand merci à tous et vivement la prochaine édition !

Pour l'APE-JM, Sandrine Vuichoud



Atelier Cuisine du 14 mai 2019

C'est dans une ambiance détendue, aux doux parfums sucrés, que l'APE-JM a organisé son fameux atelier de cuisine, **sans gluten et sans produit laitier**.

Cette fois-ci, ce sont neuf enfants, de 4 à 6P, qui se sont réunis le mardi 14 mai 2019, à la sortie de l'école, pour confectionner deux pâtisseries et découvrir que la pâte à tresse sans gluten, eh bien, ça colle énormément...surtout en la pétrissant manuellement ! Finalement, ils ont réalisé de magnifiques créations,

en forme de doudou, lapin, requin, ourson, chat...pour les déguster au sortir du four.

La saison des fraises ayant commencé, de jolis petits muffins tachetés de rouge furent élaborés et goûtés aussitôt cuits.

Cet atelier s'adressant aux «grands», un quizz sur le gluten et les produits laitiers a clôturé le cours et remporta un franc succès avec quasiment que des bonnes réponses. Comme quoi on peut s'instruire en cuisinant autrement...

Félicitations à tous ces pâtisseries !

Pour l'APE-JM,
Sandrine Vuichoud



Mystères de l'UNIL 2019



Ce sont 8 enfants, curieux et enjoués, guidés par l'Apé-JM qui ont pris la route de l'UNIL ce dimanche 26 mai pour une visite découverte des Mystères de l'UNIL 2019.

Difficile de faire un choix parmi les 33 ateliers proposés! En effet chaque année, l'Institution réunit chercheurs et étudiants pour offrir aux jeunes élèves une multitude d'activités autant variées que captivantes sur le campus de l'UNIL.

Le temps d'une journée, que d'émotions! (« les émotions » était le thème annuel choisi) : découvrir que notre parcours de vie n'est pas tout tracé, laisser courir sur ses mains et sans effroi, araignées, phasmes et cafards, découvrir le secret des ingrédients d'un film à suspense, se transformer en gladiateurs experts de la rhétorique

et finalement s'imaginer en légionnaires se délectant de mets de la Rome antique, pour ressortir victorieux et envieux... de la prochaine édition le 17 mai 2020 !



Cette activité est proposée aux élèves de 5 à 8P, renseignements apejm@romandie.com

Pour l'Apé-JM,
Nathalie Schöni, présidente



Cheveux au vent à Bicyclette

À vélo, il est essentiel de connaître les bases de circulation, aussi bien pratiques que théoriques. Afin de permettre aux enfants de mieux maîtriser leur bicyclette, d'apprendre à rouler en toute sécurité tout en développant leur confiance au guidon, l'APE-JM a organisé un cours donné par l'association PRO VELO. Le mercredi 15 mai, 27 enfants étaient au rendez-vous, accompagnés de leurs parents, pour un après-midi dédié à la petite reine.

Munis de leurs casques, enfants et parents ont bravé la bise et se sont réunis devant la salle communale pour partager une expérience autour du vélo. Les adultes ont débuté le cours par une partie théorique.

Pendant ce temps, les enfants ont fait plusieurs exercices pratiques, après avoir examiné l'équipement de leur bicyclette, rendus attentifs aux accessoires de sécurité indispensables pour pouvoir circuler sur les routes. À la fin de cette première partie, les enfants qui se sentaient suffisamment à l'aise ont fait une promenade sur route pour tester leurs nouvelles connaissances de manière concrète, pendant que les autres, restés en milieu sécurisé, poursuivaient les exercices, progressant très rapidement. Un goûter fruité a mis la touche finale à cet après-midi enrichissant et instructif, au terme duquel chaque participant s'est vu remettre un diplôme de (bonne) conduite à vélo !

L'APE-JM remercie l'association PRO VELO Lausanne pour son engagement, sa patience et sa passion.

Pour l'APE-JM, Nathalie Cobos



Sortie familiale de l'association de la Fête à Jouxens du 18 mai

Sortie familiale de l'association de la Fête à Jouxens du 18 mai
L'an dernier, la sortie familiale nous avait emmenés prendre le petit train des vignes à Cully

Cette année, c'est du côté de Bournens que nous avons décidé de nous rendre, à la « Fermexplore ».

Il ne faisait pas super beau, ce samedi là, mais il n'a pas plu... 31 participants, dont 19 enfants de 1 an et demi à 9 ans se sont retrouvés à la ferme, pour une petite visite des lieux.

Ils étaient trop mignons, ces animaux de la ferme, poules, poussins, lapins, moutons, ânes et autres chèvres. Il y avait même un petit caneton orphelin, dont l'œuf a été abandonné par une mère un peu distraite, qui fut mis sous couveuse. Une fois éclos la cohabitation entre poussins et caneton se termina par les pincements de ce dernier.

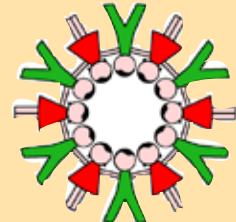
Dès lors son seul compagnon fut un petit doudou.

On a pu porter les uns, caresser les autres, leur donner à manger et faire le tour du propriétaire en compagnie de Mimosa, une charmante chèvre avide de caresses et qui n'hésitait pas à en réclamer à coups de tête bien sentis...

Sans oublier la poule appenzelloise huppée qui suivait à la trace ses propriétaires et que plus d'une famille aurait bien prise à la maison.

Toutes ces émotions, ça creuse! La très agréable place de jeu de Bournens nous a accueillis pour un pique-nique canadien. Les petits se sont bien amusés sur la place et avec les jeux apportés par quelques parents, tandis que ces derniers se sont retrouvés pour une belle partie de pétanque.

Une sortie familiale bien agréable et instructive, à renouveler l'année prochaine, naturellement...



Course à travers Jouxkens-Mézery du 25 mai 2019

Après une interruption d'une année, la Course à Travers Jouxkens-Mézery est de retour dans sa 31ème édition. En effet, grâce à un comité redynamisé avec l'arrivée de nouveaux membres, l'organisation de cette manifestation villageoise épique est redevenue possible pour la Société Sportive de Jouxkens-Mézery (SSJM).

Avec 128 coureuses et coureurs malgré la pluie, la population du village a répondu présent. Les courses des 1 et 2 km, avec près de 80 enfants, ont bénéficié d'une météo ensoleillée pour vivre, pour certains, leurs premières expériences de course à pied.

La pluie a ensuite accompagné les courses adultes des 5 et 10 km, rendant le parcours encore plus exigeant et aventureux. Il aura fallu une bonne dose de courage à tous les coureurs et coureuses pour braver ces conditions et nous les en félicitons.

La nouvelle équipe de l'organisation se réjouit d'ores et déjà de vous retrouver nombreux l'année prochaine. D'ici là vous pourrez retrouver toutes les photos de la course sur www.ssjm.ch. C'est donc en remerciant tous nos bénévoles, sponsors et participants que nous vous souhaitons un bel été à tous.

Pour le comité de la SSJM, Damien Freemantle et Robin Engler

P.S. La société sportive se réjouit aussi de vous accueillir lors du tournoi de badminton le 9 novembre!



Course à travers Jouxkens-Mézery du 25 mai 2019





Fête à Jouxtenens
5 - 7 sept. 2019

Les Pirates des Caraïbes

Dessins par les enfants de l'école de Jouxtenens-Mézery



La Fête à Jouxens – Pirates des Caraïbes

Jouxens, dans les Caraïbes? Ça se saurait...

Les Caraïbes, à Jouxens? Durant le mois de mai, on ne risquait pas de confondre....
Des Pirates des Caraïbes, à Jouxens?

Pfff... Jouxens n'est pas assez riche pour les attirer jusqu'ici...

Alors, les pirates, ce sera vous, pour notre prochaine fête au village!
A l'abordage, moussaillons !

Voici le programme, dans les grandes lignes:

Jeudi 5 septembre: la traditionnelle raclette et le magicien

Vendredi 6 septembre: soirée karaoké – cocktails – pour petits et grands

Et la grande journée du **samedi 7 septembre**

Marché aux jouets

Marché artisanal

Defilé des enfants deguisées

Chasse au trésor pour pirates en herbe

Cocotiers de grimpe

Bateau de pirates gonflable

Lancer de la pierre

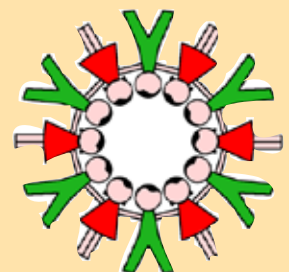
Spectacle de danse des enfants

Chorégraphie des adultes

Repas sous la cantine

Bar à cocktails

Soirée dansante avec DJ



Et bien d'autres choses encore...

N'hésitez pas à venir déguisés, grimés, crochetés, en jambe de bois, borgnes, enfin tout ce qui vous fait penser au thème de la soirée...

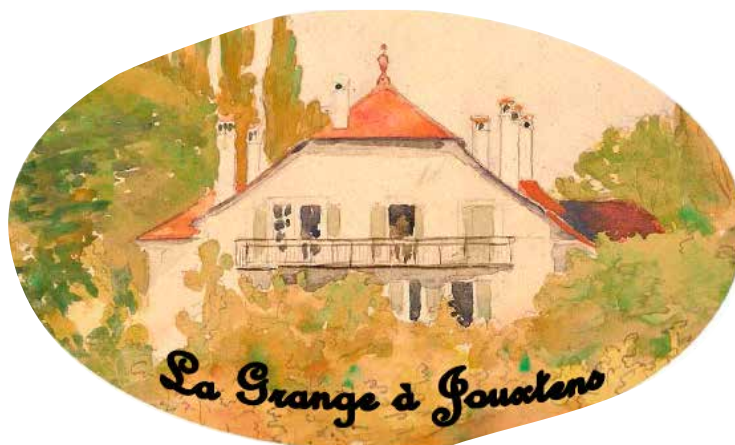


**L'Association des Parents
d'Elèves de Jouxens-Mézery**



La Grange à Jouxens - Saison 2019

La Grange à Jouxens poursuivra ses activités de la saison 2019 par la présentation d'un compositeur-aquarelliste américain qui a passé une grande partie de sa vie à Genève, bien intégré au corps professoral du Conservatoire et fort apprécié d'Ernest Ansermet qui dirigera plusieurs de ses œuvres orchestrales. Il adorait se promener dans la nature et se livrer à sa passion d'aquarelliste. « Entre peinture et musique », tel sera le thème de la quinzaine dédiée à **George Templeton Stong** (www.wikipedia). **Du 4 au 15 septembre** (vernissage le 5 septembre à 17h), seront exposées ses aquarelles; **dimanche 8 septembre**, des œuvres de Strong seront jouées pour la première fois en public, à savoir l'Elégie, arrangée pour violoncelle et piano, et le quatuor à cordes Pan.



Les interprètes, **Adalberto Maria Riva** piano, **Pascal Desarzens** violoncelle et ses amis du quatuor Solem (**Denitsa Kasakova**, **Olivier Piguet**, violons, **Céline Portat**, alto) joindront au programme des œuvres de **Schubert** (Quartettsatz) et **Granados** (quintette pour piano et cordes).

Du 19 septembre au 6 octobre (vernissage le 20 septembre à 17h), **Clio Cherpillod** (www.clio-arts) a pris pour thème de ses nouvelles créations (sculptures, photographies, céramique) les quatre éléments d'Aristote (feu, air, terre et eau), œuvres qu'elle exposera pour la première fois.



G.-T. Strong, aquarelle



Clio Cherpillod, écume

Etude participative dans le canton de Vaud pour recenser les fourmis...



Les fourmis sont des êtres sociaux extraordinaires; elles font parties de l'ordre des hyménoptères comme les abeilles et les guêpes. Certaines possèdent encore un aiguillon avec du venin, d'autres comme nos fourmis, possèdent juste de l'acide formique dans leur glande.

Il existe plus de 20 000 espèces connues de fourmis dans le monde et chaque année plusieurs centaines de nouvelles espèces sont découvertes. On estime leur nombre à plus de 30 000 ou 40 000 espèces au total.

En Suisse, nous connaissons plus de 140 espèces de fourmis différentes. Elles sont partout, dans les forêts, les prairies et les jardins, et parfois même jusque dans les cuisines. Malgré leur omniprésence, les connaissances fiables manquent sur la diversité et la distribution des fourmis dans le canton de Vaud. Il est impossible d'articuler un chiffre plus précis que « entre 60 et 100 espèces », ni de savoir précisément où elles se trouvent.

Sur ce constat, la Société Vaudoise des Sciences Naturelles, l'Université et le Musée cantonal de zoologie de Lausanne ont lancé « Opération Fourmis », un projet de science participative qui vise à recenser les fourmis vaudoises.

Devenir myrmécologue

On appelle myrmécologue le scientifique qui étudie les fourmis. Chaque Vaudois peut devenir un myrmécologue en herbe. Les fourmis sont partout et très discrètes. Toute sortie peut devenir un prétexte d'en dénicher et de les observer. Sur simple demande, chacun peut obtenir gratuitement son kit de collecte - un jeu de tubes,

d'étiquettes et des instructions, qu'il renverra ensuite par la poste. Une carte de suivi en ligne permet de suivre la progression du recensement. Vous pouvez commander gratuitement le kit sur: fourmisvaud.ch

Mieux connaître et protéger notre biodiversité

Ce projet donne l'occasion de révéler la diversité d'un groupe d'espèces fascinantes et pourtant méconnues et de constituer une carte de distribution et une collection de référence pour le canton de Vaud. Les résultats permettront aux scientifiques et aux professionnels de l'environnement de comprendre et de mettre en valeur l'importance des fourmis et leur rôle dans les écosystèmes.

Le saviez-vous ?

Certains oiseaux utilisent des fourmis pour se débarrasser de parasites externes en se frottant les plumes avec des fourmis. Elles libèrent de l'acide formique comme moyen de défense.

Les fourmis ont un rôle écologique très important et varié.

Par exemple, les espèces de *Formica* (la fourmi des bois) sont protégées en Suisse (6 espèces). Leur présence au sein d'une forêt protège les arbres du développement d'insectes ravageurs. Nous les avons déjà tous rencontrées en lisière de forêt reconnaissables à leurs nids constitués d'un ensemble de brindilles pouvant atteindre plus d'un mètre de haut. Beaucoup de fourmis sont nécrophages. On estime que plus de 90 pour cent des cadavres d'insectes sont emportés et recyclés par les fourmis. Par cette action elles limitent la propagation de certains pathogènes.

Espèces invasives

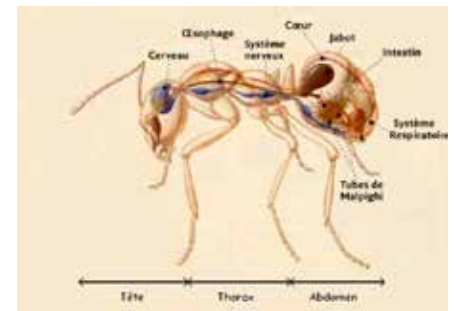
L'Opération fourmis permettra peut-être également de découvrir certaines espèces invasives. Par exemple en France, il existe une espèce invasive: la fourmi d'Argentine qui se développe dans le pourtour méditerranéen en chassant les autres. En Suisse, *Tapinoma magnum*, une fourmi venue du bassin méditerranéen, donne des sueurs froides aux

biologistes et aux autorités vaudoises. En 2018, ces insectes avaient envahi une église, un cimetière et un chantier situés à Cully. Ces fourmis sont probablement arrivées via un arbuste en pot importé de Méditerranée et placé dans le cimetière situé près de là. Encore jamais observée en Suisse, cette espèce de fourmi inquiète parce qu'elle se montre aussi résistante qu'invasive. On craint aussi que cette espèce, finisse par dominer les fourmis locales et influence à terme la biodiversité vaudoise.

Certaines autres espèces en Suisse sont très rares et menacées de disparition.

Nos modes de vie ont un impact important sur notre environnement et ses communautés d'espèces. Et parmi celles-ci, les insectes sont particulièrement fragiles. Il y a aujourd'hui une nécessité absolue de connaître avec précision et sur de longues périodes le nombre, la densité et la distribution géographique de la biodiversité qui nous entoure pour lui assurer un futur.

Dr. Eric Lamouille,
médecin-vétérinaire



Des papillons dans votre jardin

Avec leur immense variété de couleurs, leur grâce et légèreté, les papillons sont sources d'émerveillement au grand capital sympathie. Ils constituent également d'excellents bio-indicateurs.

Vous souhaitez attirer ces insectes colorés dans votre jardin et les inciter à y rester ? Voici quelques pistes :

Le choix des fleurs

Les papillons recherchent des fleurs riches en nectar. Et de nombreuses fleurs ont besoin des papillons pour leur pollinisation. Le transport de pollen en échange d'un liquide sucré, telle est l'interaction entre eux depuis des millions d'années. Aménagez votre jardin en proposant aux papillons des plantes indigènes riches en nectar, p.ex. la clématite blanche, la centaurée scabieuse, l'œillet des chartreux, la knautie des champs, la grande mauve, la centaurée jacée, ainsi que les plantes aromatiques comme la lavande, la marjolaine, l'origan, le romarin, la sauge, le thym ou la menthe. Pour favoriser et prolonger la vie des papillons qui ont hiverné, comme le citron ou le paon de jour, choisissez des plantes qui produisent leur nectar dès le mois de mars, comme la primevère élevée ou l'hépatique à trois lobes, et également des plantes à floraison tardive jusqu'en automne comme le lierre, la carotte ou la chicorée sauvage. Même votre balcon peut être aménagé en faveur des papillons : à la place de géraniums, choisissez plutôt des plantes aromatiques aux fleurs odorantes. En revanche, les chenilles ne se plaisent pas sur les feuilles des aromatiques, qui contiennent des substances répulsives naturelles.

Non aux plantes exotiques

Dans votre jardin, évitez les plantes exotiques ou les néophytes envahissantes, comme le buddleia de David, le laurier-cerise, les solidages américains, qui, même si elles attirent les papillons, ne sont pas propices au développement des chenilles. Ceci d'autant plus que ces plantes sont envahissantes et chassent les plantes indigènes de leur milieu naturel.



Chenille de machaon dégustant des graines d'ombellifère (photo Markus Fluri)

Pour les chenilles

L'ortie est l'une des principales plantes hôtes des chenilles. Elle pousse sur les terrains fertiles et est appréciée par les chenilles d'une cinquantaine d'espèces de papillons, les plus connues étant le paon du jour, la petite tortue, le vulcain, la carte géographique et le robert-le-diable.

L'entretien du jardin

Pratiquez la fauche tardive ou ne fauchez pas votre jardin entièrement en une fois, mais laissez pousser l'herbe pour qu'elle devienne une prairie fleurie fournissant du nectar aux papillons adultes, et servant aussi de lieu de ponte et source de nourriture pour de nombreuses chenilles. Une haie composée d'arbustes indigènes, tel le troène commun, offre des abris pour les papillons et leurs chrysalides. Cultiver un coin de jardin est également bienvenu, les baies, légumes et diverses herbes nourrissant les papillons et les chenilles. On pourra par exemple y observer le sphinx du liseron et le machaon sur le fenouil. En automne, les vergers d'arbres fruitiers, dont les fruits trop mûrs restent au sol et pourrissent, ou les raisins restés sur les ceps de vigne, fournissent de la nourriture par exemple au vulcain.

Jardiner bio

Entretenez votre jardin selon des principes biologiques, favorables aux papillons mais également à de nombreuses espèces animales. Renoncez aux insecticides de synthèse qui nuisent surtout aux chenilles mais également aux papillons. N'utilisez

pas non plus des engrais de synthèse et des produits contenant de la tourbe, mais préférez leur le compost et le paillis. Il n'est pas non plus judicieux d'éclairer votre jardin la nuit avec des lumières synthétiques, car cela perturbe la faune, et surtout les papillons de nuit.

Proposer des refuges pour l'hiver

Les papillons, à tous leurs stades de développement (œufs, chenilles et chrysalides, imago, adultes), ont besoin de lieux protégés pour passer l'hiver. A l'intérieur d'une bâtisse, ils trouvent refuge dans les caves et les combles. Au jardin, un vieil arbre, un tas de branches ou de pierres, des arbrisseaux secs, des touffes d'herbes sèches ainsi que des plantes grimpantes constituent des lieux d'hivernage bienvenus.

Source : Pro Natura (en partie)

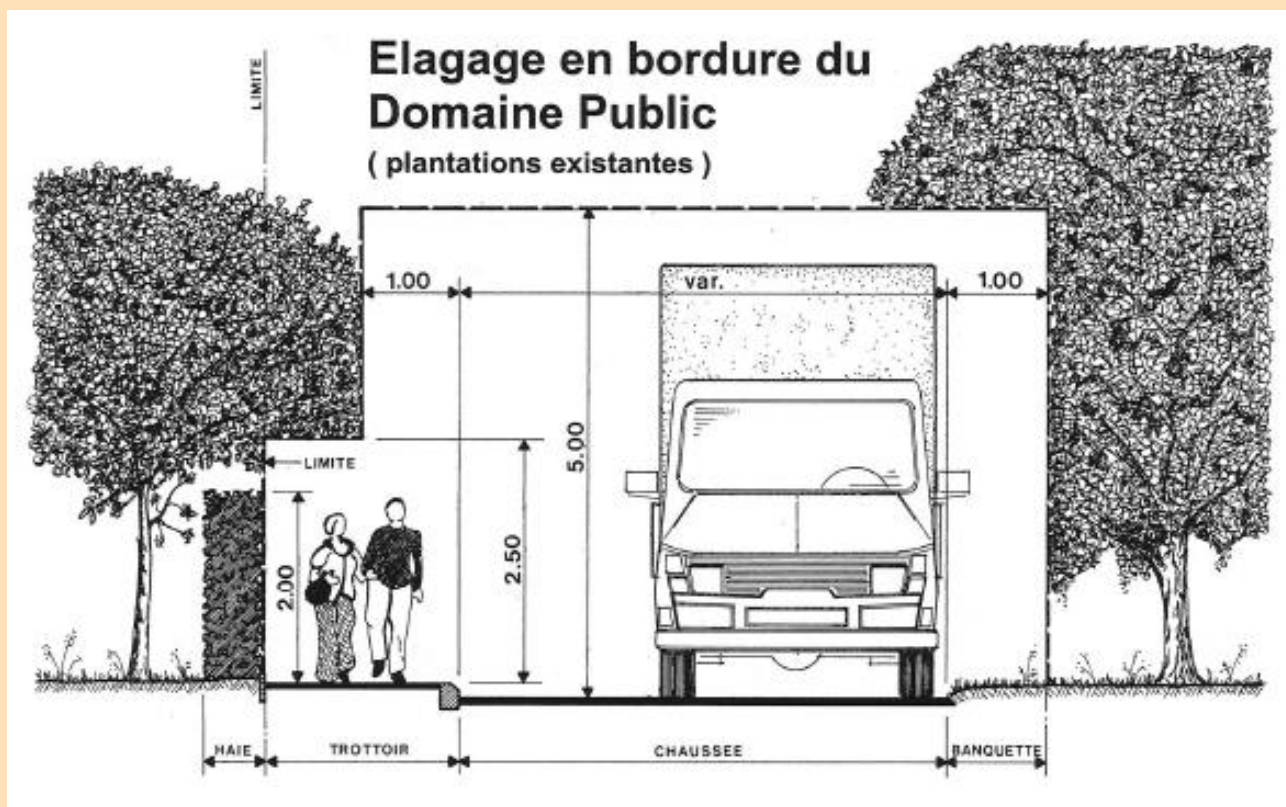
Hintermann
Weber.ch

Etudes et conseils en
environnement



Chenilles de paon du jour sur leur plante nourricière, l'ortie (photo Thomas Stalling)

Emondage des haies et élagage des arbres



La Municipalité de Jouxten-Mézery rappelle qu'en bordure des routes et des chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les art. 8 et 10 du règlement d'application de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

Emondage des haies:

- taille verticale:** celle-ci doit être impérativement exécutée de façon à ne pas déborder **au-delà de la limite de propriété**,
- taille horizontale:** à une hauteur de **0,60 m.** lorsque la visibilité doit être maintenue et de **2 m.** dans les autres cas.
- les panneaux de signalisation routière** doivent être totalement **dégagés.**

Elagage des arbres:

- au bord de la chaussée:** à **5 m.** de hauteur et à **1 m.** à l'extérieur
- au bord des trottoirs:** à **2,5 m.** de hauteur et à la limite de propriété

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible, en particulier aux endroits où la visibilité routière est entravée, ainsi que le long des cheminements piétonniers.

Un délai vous est imparti au 15 septembre 2019.

Passé cette date, cette tâche sera exécutée d'office à **leurs frais**, conformément à l'art. 15 du règlement précité. Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

La Municipalité